

FICHE RANDO



MÉRINDOL

TRACES VAUDOISES

20km



DESTINATION
LUBERON



CHEMINS
DES PARCS



TRACES VAUDOISES

Cet itinéraire en partie forestier par sa garrigue se fait au départ de Mérindol, en passant par le mémorial vaudois, par l'arboretum de la Font de l'Orme où vous pourrez découvrir différentes variétés de résineux du monde.

INFORMATIONS PRATIQUES

DÉPART : Parking place Maurice Blampignon (salle des fêtes)

DISTANCE : 20km

DÉNIVELÉ : +701m

DURÉE : 6h

BALISAGE TERRAIN :

 PR

 GR®

 Non balisé

2

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 1504, 11 familles vaudoises, se sont installées à Mérindol avec l'accord de l'évêque de Marseille. En 1532, les Vaudois, dissidents catholiques, se rallieront à l'église réformée lors du synode de Chanforan (Piémont).

Après des années de persécutions, l'édit de Mérindol du parlement d'Aix en 1540 aboutit à l'anéantissement du village de Mérindol en 1545.

Le mémorial Vaudois, situé en amont sur les ruines du village primitif, offre également une vue panoramique exceptionnelle. Les familles Vaudoises sont revenues s'installer longtemps après les massacres. Aujourd'hui encore des descendants Vaudois sud-africains portants le même nom de famille viennent rendre visite à leurs lointains cousins français.

43.7540 N – 5.2023 E - De la place Maurice Blampignon (*salle des fêtes*), remonter à gauche la *rue des Ecoles*, prendre à gauche rue de la *Mairie* puis *rue du Vieux Four*. Déboucher devant la «*Muse*», avancer à gauche et au poteau, tourner à droite. Gravier la *draille du vieux Mérindol* (GR®). Déboucher sur le *chemin de l'Apied*.

1- 43,7585 N 5,1995 E - Virer à gauche, avancer 60m et virer à droite. Se faufiler entre les ruines du *vieux village* et atteindre le *mémorial des vaudois* au sommet. Revenir sur ses pas jusqu'au *point 1* et monter à gauche le chemin revêtu (GR®). Poursuivre à plat le *chemin en cailloux*. Filer droit au *carrefour* suivant et 150m après s'élever à gauche sur le *sentier* (GR®). Gagner un *chemin* et le suivre à droite. Virer à gauche au *carrefour* suivant, puis descendre ensuite.

2 - 43,77165 N 5,20505 E - Au carrefour «*Sadaillan*», suivre la piste à gauche, dépasser le *carrefour* suivant et 50m plus bas, virer à droite sur un sentier. Passer *deux épingles* et atteindre une piste (GR®). La suivre à gauche. Poursuivre à gauche, à droite, puis s'engager sur le *sentier* à gauche, dans le virage prendre en face dans le *sous-bois* afin de rejoindre ainsi l'*arboretum de la Font de l'Orme*. A la sortie du bois, rejoindre la piste à l'angle du parking.

3- 43,7743 N 5,1892 E - Suivre à droite la piste de *Saint-Phalez* et 150 m plus loin, tourner à droite. 270m plus haut, suivre le *sentier* à gauche (GR®). Basculer et virer à gauche ensuite.



CIRCUIT

Déboucher de nouveau sur une piste. Virer à droite, dépasser une *citerne* et poursuivre 250m après l'épingle.

4- 43,7758 N 5,1670 E - Basculer à gauche sur le *sentier*. Poursuivre à droite en fond de *vallon* et atteindre le haut des *gorges de Régalon* (*poteau*). Virer à droite et remonter. A la piste, monter à gauche. En haut du vallon de *La Galère*, laisser partir à droite le GR®, passer l'épingle et atteindre une *citerne* puis le large *carrefour* de «*Montagnas*» (PR).

5- 43,7856 N 5,1498 - Prendre à gauche et poursuivre tout droit. Gravier en face le chemin qui franchit directement une bosse, retomber sur la piste et atteindre l'ancienne *ferme des Mayorques* (PR). Poursuivre plein sud (enclos à moutons), traverser la *crau*. Franchir le pas de la *Ser* par le *sentier rocailleux*.

6- 43,7651 N 5,1457 E - En bas, emprunter la piste à gauche. Poursuivre à gauche et rejoindre le *parking de Régalon* (PR). Devant le gros chêne, s'orienter à gauche et grimper à droite le chemin de la *Tulière*. Passer la *ferme* et poursuivre le sentier. Gagner les *ruines des Cachots*. Basculer ensuite vers le Petit puis le *Grand Champeau* à gauche (PR).

7- 43,7558 N 5,1895 E - Bifurquer à gauche sur la route de la *Font de l'Orme*. Longer un grand mur puis gravier à droite un *chemin sous les pins* (PR). Continuer tout droit le chemin du *Bon Puits*. Basculer à droite sur le *chemin de la Muse* et rejoindre le *centre de Mérindol*.

3



DESTINATION **LUBERON**

ZOOM



1- LA MUSE

Siège de l'Association d'études Vaudoises et Historiques du Luberon, la Muse est aussi le Musée (privé) Vaudois de la région qui regroupe toute la documentation concernant l'histoire de cette minorité religieuse dans le monde et plus particulièrement dans le Luberon.

Visite guidée pour les groupes et les individuels, sur rendez-vous (Tél. 04 90 72 91 64).



2- LES VAUDOIS DE MÉRINDOL

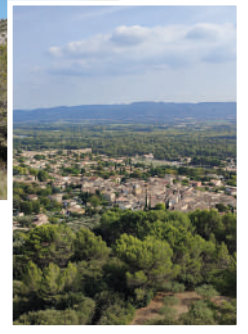
Créé en 1170 par un riche bourgeois lyonnais, Valdes (ou Vaudes), le Valdésisme est un mouvement qui prône un mode de vie simple, proche de celui des premiers disciples de Jésus de Nazareth.

En rupture avec le luxe ostentatoire de l'Église catholique, ces Vaudois, expulsés de Lyon en 1184, vont s'installer dans le sud de la France, en Provence, dans le Languedoc, le Dauphiné, et en Italie.

3- MÉMORIAL VAUDOIS

Au sommet du castrum un Mémorial Vaudois évoque les persécutions dont les Vaudois furent victimes au XVI^e siècle.

L'histoire des Vaudois est mentionnée sur des panneaux explicatifs dans les jardins et au musée de La Muse.





4 ARBORETUM



5 LES AMANDIERS



6 RÉSERVE BIOLOGIQUE

4- ARBORETUM DE LA FONT DE L'ORME

Au niveau du parking de la Font de l'Orme vous pouvez découvrir l'arboretum de la maison forestière. Un magnifique espace vert où ont été plantées plus de 50 espèces différentes d'arbres et arbustes dont quatre espèces de résineux méditerranéens.

Cet arboretum a été créé entre 1860 et 1864 et avait initialement pour but de créer une collection d'espèces emblématiques.

On y retrouve des espèces locales comme le Chêne vert ou le Chêne pubescent mais également certaines qui viennent de contrées plus lointaines telles le Cèdre de l'Himalaya, de l'Atlas, le Pin Brutia, le pin laricio et le Sapin de Céphalonie.

Courant XXe siècle l'arboretum faisait office de vivier à graines, pour permettre de replanter et de conserver certaines lignées d'arbres qui étaient intéressantes à replanter pour l'exploitation.

Aujourd'hui c'est avant tout un espace de détente ludique et éducatif où l'on peut se balader et profiter de la nature en étant directement au départ de magnifiques randonnées dans le Petit Luberon.

6

5- LES AMANDIERS

Introduit au Ve siècle, l'amandier fait aujourd'hui partie intégrante du paysage provençal. Particulièrement adapté aux terrains secs et pauvres, il a été largement cultivé sur les terrasses provençales.

Les vieilles variétés, résultat d'une longue et patiente sélection par des générations d'agriculteurs, régressent ; certaines d'entre elles sont au bord de l'extinction. Le nombre de végétaux cultivés aujourd'hui a largement diminué et un grand nombre de fruits, légumes et céréales sont au bord de la disparition.

6- RÉSERVE BIOLOGIQUE

Le Petit Luberon, réserve biologique située dans le versant sud-ouest du massif du Luberon, dans le département du Vaucluse, est entièrement situé dans une forêt domaniale. Cette réserve constitue le plus vaste espace naturel protégé au sein du Parc naturel régional du Luberon.

Afin de préserver la tranquillité des grands rapaces et des autres espèces, certaines activités sont réglementées, permettant à chacun de contribuer à la protection de la biodiversité.

LA CHARTE DU RANDONNEUR

Je protège et respecte les sites naturels !

Je pars avec suffisamment d'eau, un chapeau et des chaussures de marche



Protégeons la biodiversité

- Je **ne jette pas** de **déchet** et je ramène mes **détritus avec moi**.
- J'admire les plantes et je ne fais **pas de cueillette sauvage**.
- Je reste sur les **sentiers balisés**.
- Je **ne fume pas** dans les **massifs**, je n'allume **pas de feu** et je ne fais **pas de barbecue**.
- Je n'utilise mon **véhicule** que sur les **chemins autorisés**.
- Je **ne circule pas** sur les **pistes DFCI** réservées à l'accès des secours.
- Je ne fais **pas de camping sauvage**.

Partageons les espaces naturels

Nous ne sommes pas seuls à fréquenter les sentiers. Pensons aux autres !

Réglementation risque incendie
Pendant la période estivale (**du 15 juin au 15 septembre**) **l'accès aux massifs forestiers est réglementé** en fonction des **conditions météorologiques et du risque incendie**.

Avant de partir en randonnée, je me renseigne : **+33 (0)4 28 31 77 11**.
Carte du risque incendie en Vaucluse :
www.risque-prevention-incendie.fr/vaucluse

Je respecte les consignes et en cas d'incendie, j'appelle le 18 ou le 112.



7



DESTINATION LUBERON

D'autres balades sur
www.destinationluberon.com



Destination Luberon

Siège social Cavaillon
Place François Tourel
84300 Cavaillon

04 90 71 32 01 / contact@destinationluberon.com

Éditée en 2025

CHEMINS DES PARCS

D'autres balades sur
<https://www.cheminsdesparcs.fr/>



Parc Naturel Régional du Luberon

60, place Jean-Jaurès
84400 Apt
04 90 04 42 00 / accueil@parcduluberon.fr